



Vallon-Neuves

Administration communale

Rte de la Vannaz 19
1565 Vallon

Contacts

Tél. 026 667 20 27
E-mail secrétariat : commune@vallon.ch
E-mail bourse : caisse@vallon.ch

Heures d'ouverture

Lundi 16 h 00 – 18 h 00
Mercredi 08 h 00 – 11 h 00
Jeudi 16 h 00 – 18 h 00

Bulletin N° 02 – Mars 2024

Conseil communal — Election de Monsieur Vincent Contesse

Le Conseil communal souhaite la bienvenue et vous présente son nouveau Conseiller communal



Vincent Contesse — 43 ans

Né à Vallon et ancien membre de la commission d'aménagement du territoire et de l'énergie, il travaille en tant que mécanicien véhicule à l'aérodrome de Payerne.

Vincent a rejoint le Conseil communal depuis le 29 janvier dernier.

Suite à son arrivée, une nouvelle répartition des dicastères a été mise en place comme suit :

Madame Isabelle Guerry, Syndique

Administration, affaires sociales, enseignement, santé, tutelles.

Monsieur Thierry Billieux, Vice-Syndic

Eau, feu, Glaisière, protection civile, armée, feu bactérien, forêts.

Monsieur Stéphane Vessaz, Conseiller communal

Aménagement du territoire, constructions, domaines, endiguements.

Monsieur Gilles Vullièrne, Conseiller communal

Finances, police, routes, transports publics, ressources humaines.

Monsieur Vincent Contesse, Conseiller communal

Bâtiments communaux, voirie/déchetterie, cimetière, Culture & Sport



La Commune de Vallon se digitalise

Vallon sera la 1^{ère} Commune à rejoindre l'application iBroye dès le 4 mars 2024.

La Broye se digitalise et souhaite offrir un nouvel instrument d'information innovant permettant d'améliorer la communication entre autorités et habitants. Simple et rapide, cette application permet d'informer en temps réel sur des sujets communaux. Fermeture exceptionnelle de l'administration, coupure d'eau, travaux et bien plus encore !

En tout temps, vous serez informés par notification. Plus besoin de rechercher l'information, elle vient à vous! La Commune de Vallon dispose de son propre canal de diffusion que vous pouvez ajouter à votre liste de canaux favoris.

N'hésitez plus et téléchargez-la dès maintenant !



Tenue en laisse des chiens

Pour rappel, les propriétaires de chien peuvent obtenir **gratuitement** des sachets pour ramasser les excréments auprès du bureau communal.

Nous vous rappelons également que :



« C'est l'heure de la période de mises bas des mammifères et des nichées d'oiseaux en forêt. Les petits sont bien cachés mais dépourvus de moyens de défense efficaces et les chiens peuvent facilement s'en prendre à eux. Afin d'éviter des cas de prédation et de dérangement, le Service des forêts et de la nature rappelle aux détenteurs de chiens que leur animal doit être tenu en laisse en forêt du 1er avril au 15 juillet ».

- ⇒ Les chiens doivent **être tenus en laisse en forêt du 1^{er} avril au 15 juillet 2024.** Toute infraction pourra faire l'objet d'une dénonciation.
- ⇒ Selon l'article 7 du règlement sur la détention et l'imposition des chiens, il est **obligatoire** de tenir son chien en laisse dans la cours d'école, la place de jeux, les quartiers d'habitation ainsi que la place de parc de l'église.

Le Conseil communal

Retour sur l'année 2023

Par ces quelques lignes, nous proposons à nos habitants un petit retour sur l'année 2023.

Pour rappel :

- Le 8 mai 2023, Monsieur Gilles Vullième a été assermenté en tant que Conseiller communal en remplacement de Monsieur Philippe Blanchard.
- Madame Arlette Beureux a donné sa démission du Conseil communal avec effet au 31 décembre 2023. Nous tenons encore une fois à la remercier pour tout le travail accompli durant plus de 7 ans au sein de l'Exécutif communal.
- Madame Carine Celato, Secrétaire communale, a été absente durant plusieurs mois en raison de son congé maternité. Durant cette période, elle a été remplacée par Madame Floriane Bourdilloud. Nous remercions encore une fois Madame Bourdilloud pour son excellent travail et félicitons Madame Celato pour la naissance de son petit garçon.



Pour votre information :

- Le Conseil communal s'est réuni à 45 reprises et a traité 1'451 objets durant ses séances.
 - 2 Assemblées communales ont eu lieu.
 - 9 éditions du journal communal « Vallon-Nouvelles » ont été distribuées, pour un total de 66 pages et 99 articles, soit une moyenne de 7 pages et 11 articles par édition.
 - La Commune de Vallon a également pu dénombrer 52 départs, 64 arrivées et 8 naissances ce qui amène le nombre d'habitants, au 31 décembre 2023, à 528.
 - 15 mises à l'enquête ont été traitées par notre bureau technique.
 - Une habitante a fêté ses 90 ans et 3 villageois leurs 80 ans, les membres de l'Exécutif ont eu le plaisir de les rencontrer à l'occasion d'un apéritif.
-

Paroisse de Carignan — Soupe de carême

Nous vous invitons à venir partager la soupe de carême le Vendredi Saint
29 mars 2024, de 11h30 à 13h00 aux abris de Vallon.

Les bénéfices seront versés à l'association VALM - Veiller, Accompagner Là et Maintenant. Présente depuis 1987 dans la partie francophone du canton de Fribourg, elle offre un service d'accompagnement bénévole de personnes gravement malades ou en fin de vie ainsi qu'un groupe de soutien pour adultes en deuil.

Nous nous réjouissons de partager ce moment de convivialité avec vous.

Le Conseil de paroisse



Paroisse de Carignan—Tractanda Assemblée ordinaire



Paroisse de Carignan
1565 Vallon

Les paroissiennes et paroissiens de Vallon sont convoqués en assemblée ordinaire le

Jeudi 21 mars 2024, à 20 heures

aux abris de Vallon

L'assemblée est ouverte à tous les catholiques suisses et étrangers, âgés d'au moins 16 ans révolus et domiciliés dans la paroisse.

Tractanda :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Vente de terrain dans le cadre du projet de la revitalisation de la Petite Glâne
3. Comptes 2023
 - Rapport de la Commission financière
 - Approbation des comptes
4. Budget de fonctionnement 2024
 - Rapport de la Commission financière
 - Approbation du budget
5. Rapport du Conseil pastoral
6. Divers

Le Conseil de paroisse

Société de Tir de Vallon

Le samedi 6 janvier 2023, la Société de tir de Vallon, formée d'une soixantaine de membres, à inauguré des nouvelles tenues.

A cette occasion, Monsieur Nicolas Chardonens, Président de la société, en a profité pour remercier les membres et proclamer les résultats du Tir de l'amitié de la Basse-Broye, disputé les 20 et 23 septembre 2023. Un concours à 300 m que la société a remis au goût du jour en 2023 après quelques années d'arrêt. Messieurs Stéphane Vessaz et Gilles Vullième, Conseillers communaux, étaient également présents afin de féliciter les lauréats.

Le premier week-end de février se sont déroulés les régionaux de tir à air comprimé à La Roche. A la carabine, Mesdames Aurore Delessert, Sarah Guinnard et Anne-Laure Staudenmann ont pris la 3ème place en groupe avec Vully-Broye U21.

Félicitations à la Société de Tir de Vallon pour cet excellent début d'année.



Augmentation de la taxe d'épuration des eaux

Avis aux propriétaires et personnes en charge d'un bâtiment à Vallon

Pour information, la taxe épuration de Fr. 1.80 par m³ sera augmentée à Fr. 2.10 par m³ et ce, dès la facture 2024, ceci afin d'équilibrer les recettes encaissées avec les coûts toujours plus élevés.

Selon l'art. 40 al. 2 de la loi sur les eaux (LCEaux) « *Les taxes communales couvrent les coûts des installations communales d'évacuation et d'épuration* ».

Selon l'article n° 34² du Règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux « *La taxe annuelle d'utilisation des installations publiques d'évacuation et d'épuration des eaux est fixée comme suit : une contribution de Fr. 2.50 maximum par m³ d'eau utilisée* ».

Nous vous remercions de prendre note de ce qui précède, ainsi que de votre compréhension.



Le Conseil communal

Musée Romain de Vallon — Programme exposition 2024

Les visites en marge de l'exposition, avec **Contermuse** et la participation des **Mythiques**, sous l'égide de **Marie-France Meylan Krause, Débora Kapp** et **Geneviève Ingold**, conteuses.

10 mars 2024 à 14h

Visite guidée contée de l'exposition « À vous de voir. Le Musée romain de Vallon s'expose » par la Conservatrice et **Les Mythiques**.

21 avril 2024

À 14h : visite guidée de l'exposition « À vous de voir. Le Musée romain de Vallon s'expose ». À 15h30 : « **Métamorphoses** », contes mythologiques par **Les Mythiques**.

26 mai 2024 à 14h

Visite guidée contée de l'exposition « À vous de voir. Le Musée romain de Vallon s'expose » par la Conservatrice et **Les Mythiques**.

7 juillet 2024

À 14h : visite guidée de l'exposition « À vous de voir. Le Musée romain de Vallon s'expose ». À 15h30 : « **Monstres et Cie** », contes mythologiques par **Les Mythiques**.

23 août 2024 à 20h30

« **Nuit des étoiles** », contes sous les étoiles par **Les Mythiques**.

7-8 septembre 2024

Journées européennes du patrimoine – « Réseaux ! »

6 octobre 2024 à 14h

Visite guidée contée de l'exposition « À vous de voir. Le Musée romain de Vallon s'expose » par la Conservatrice et **Les Mythiques**.

17 novembre 2024

À 14h : visite guidée de l'exposition « À vous de voir. Le Musée romain de Vallon s'expose ». À 15h30 : « **Charmes en tous genres** », contes mythologiques par **Les Mythiques**.

6 décembre 2024 de 18h à 18h30

Fenêtre de l'Avent contée par **Les Mythiques**.

Renseignements :

www.museevallon.ch, contact@museevallon.ch ou 026 667 97 97 (heures d'ouverture).

Avec le soutien de l'Association des Amis du Musée romain de Vallon.

Programme



à vous



de voir

Le Musée romain de Vallon s'expose



Opération « Coup de balai »

Le Conseil communal organise une opération « **coup de balai** » dans notre village,

le samedi 23 mars 2024, de 13 h 00 à 16 h 00
rendez-vous sur la place de l'Eglise.

Il est prévu d'effectuer le nettoyage du lit du ruisseau du Laret.

Une collation vous sera ensuite offerte afin de vous remercier de votre participation et partager un moment convivial.

A des fins d'organisation, nous vous remercions d'annoncer votre présence à l'administration communale au 026 667 20 27 ou par e-mail à commune@vallon.ch jusqu'au 14 mars 2024.

Nous espérons que la population répondra favorablement à notre requête et que vous serez nombreux à nous rejoindre, motivés et équipés de gants, bottes, etc...

Le Conseil communal



Activale — Le coupable est dans la salle

"Au cours d'une banale représentation théâtrale, le rideau tombe sur un drame inattendu : un acteur s'effondre sur scène. L'hypothèse d'un simple accident est vite écartée, laissant place à la réalité glaçante d'un meurtre. Alors que les projecteurs éclairent la scène du crime, la police se hâte d'investiguer.

Des spectateurs aux acteurs, en passant par la maquilleuse et la metteuse en scène, chaque personne présente ce soir-là devient un suspect potentiel. Les coulisses du théâtre se transforment en un terrain fertile pour les secrets et les intrigues.

Dans cette comédie policière, le suspense monte crescendo, mêlant humour et réflexion. Chaque réplique, chaque indice, chaque faux pas est scruté avec attention, tandis que le mystère plane jusqu'au dénouement final.

Plongez dans les coulisses du crime, où chaque regard et chaque silence peuvent cacher la vérité."

Contact : comite@activale.ch

Site Internet : www.activale.ch

Facebook : www.facebook.com/Activale

Instagram : [activale_vallon](https://www.instagram.com/activale_vallon)

Activale présente
LE COUPABLE EST DANS LA SALLE

VALLON / La Chaumière
Une comédie de Yvon Taburet
Mise en scène: Jérémie Reynaud

Billets et réservations: 
En ligne: www.activale.ch
Par téléphone: Fribourg Tourisme 026 350 11 00

Dimanche	31 mars	20h
Judi	4 avril	20h
Vendredi	5 avril	20h
Samedi	6 avril	20h
Dimanche	7 avril	17h
Judi	11 avril	20h
Vendredi	12 avril	20h
Samedi	13 avril	20h